

0181
30 MARS / 77
DOCS 02

Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 5, No 13
(Hebdomadaire)

le 30 mars 1977

Situation financière de la Voie maritime: l'Administration cherche un remède	1
La G.R.C. participera au 25^e anniversaire du couronnement de la reine	3
Accord de pêche Canada-États-Unis	3
Sondage sur les appartements vacants	3
Les désirs des étudiants	3
Les réalisations impressionnantes du satellite canadien Hermès	4
Programme des bourses d'études de la SCHL	4
En faveur des réfugiés d'Amérique latine	5
Entente fédérale-provinciale pour la recherche d'uranium	5
L'Association Québec-France c'est quoi?	6
Drôles de croustilles	6
Un service téléphonique pour chaque localité du Nord canadien ..	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Situation financière de la Voie maritime: l'Administration cherche un remède

L'Administration de la Voie maritime de Saint-Laurent prend actuellement des mesures pour se tirer du bourbier financier où elle s'enfonce.

Les administrations canadienne et américaine ont négocié afin d'essayer d'arriver à un nouvel accord sur la tarification de la Voie maritime.

Le Canada a des intérêts beaucoup plus importants que ceux des États-Unis dans la Voie maritime, et la situation financière de l'entité canadienne a atteint le point où des mesures audacieuses et innovatrices sont nécessaires pour la sortir de sa situation déficitaire.

En accord avec les États-Unis, si possible, le Canada a l'intention d'augmenter les péages à temps pour l'ouverture de la saison de navigation de 1978.

Avant l'ouverture de la saison de navigation de la présente année, le gouvernement du Canada proposera d'effacer l'immense dette de l'Administration de la Voie maritime, dette qui approche maintenant 850 millions de dollars, en transformant le principal en capital d'équité et en transformant l'accumulation des intérêts impayés en un prêt sans intérêt qui sera alors annulé.

La Voie maritime du Saint-Laurent, inaugurée en 1959 par la reine Éli-

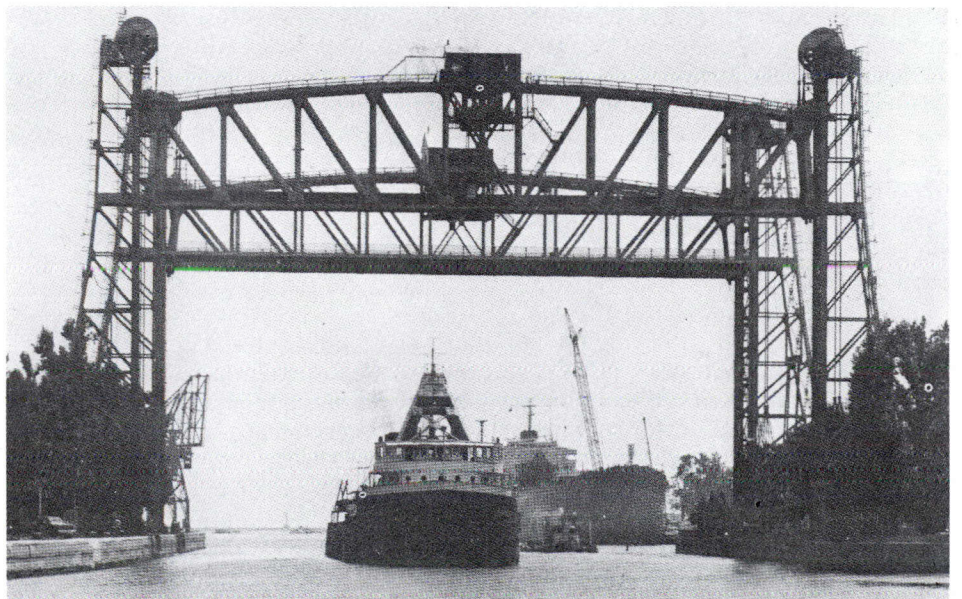
sabeth II et le président Eisenhower, est un réseau de canaux, d'écluses et de chenaux reliant l'océan Atlantique et les Grands lacs et servant à la marine de commerce. Les amateurs de la navigation de plaisance profitent aussi de son existence.

Il y a seize écluses le long du réseau entre Montréal et le lac Supérieur: sept dans la section entre Montréal et le lac Ontario, huit dans le canal de Welland, entre le lac Ontario et le lac Érié, et une à Sault-Sainte-Marie, entre les lacs Huron et Supérieur.

Responsabilité du Canada

Il incombe au Canada d'entretenir et d'exploiter treize de ces écluses. Celles qui appartiennent aux États-Unis se trouvent à Sault-Sainte-Marie et comprennent les écluses Snell et Eisenhower, à Massena (New York), dans la section entre Montréal et le lac Ontario.

En vertu de l'entente de 1959 sur la Voie maritime, le Canada et les États-Unis ont fixé un taux de péage reposant sur des prévisions de trafic. Un navire franchissant la section entre Montréal et le lac Ontario doit verser \$0,04 par tonneau de jauge brute (T.J.B.) plus \$0,40 par tonne de cargaison en vrac



EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTERIEURES
OTTAWA
JUN 23 1977
LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE

et \$0,90 par tonne de cargaison générale. Au canal de Welland, le péage était de \$0,02 par T.J.B., de \$0,02 par tonne de cargaison en vrac et de \$0,05 par tonne de cargaison générale.

L'expression "cargaison en vrac" s'applique aux grains, au minerai de fer, au charbon et à des liquides comme les produits pétroliers. Une "cargaison générale", comme l'expression le laisse sous-entendre, désigne la plupart du temps des produits manufacturés.

Les taux de péage de 1959 furent fixés dans l'espoir d'obtenir directement des utilisateurs les revenus nécessaires pour couvrir les frais d'exploitation et d'entretien, ainsi que l'intérêt sur les emprunts, et pour rembourser le capital sur une période de cinquante ans.

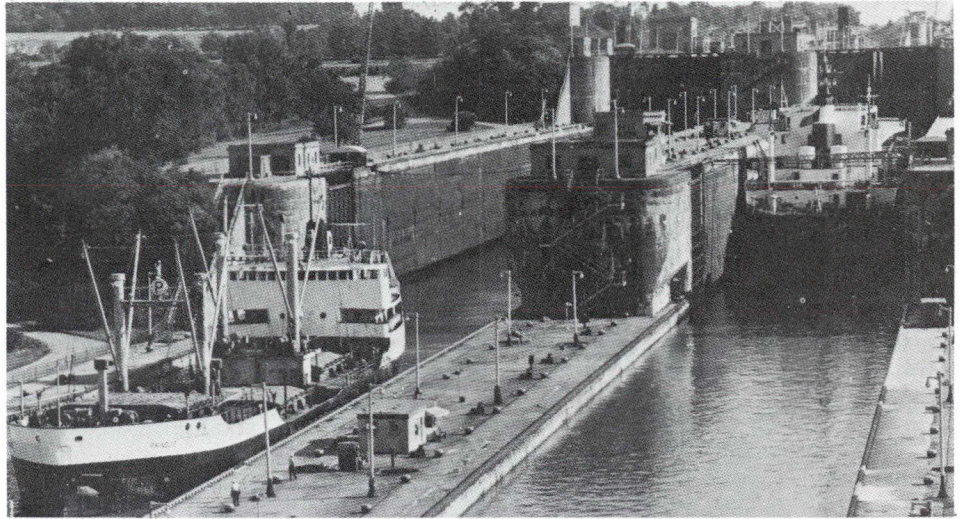
Il n'en a pas été ainsi pour le Canada. Les revenus tirés des péages perçus dans la section entre Montréal et le lac Ontario sont divisés entre les deux pays: 73 pour cent pour le Canada et 27 pour cent pour les États-Unis. Alors que ces derniers ont obtenu une remise d'intérêts en 1970 et peuvent maintenant enregistrer chaque année un remboursement d'une partie de leur dette, l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent a encouru une dette énorme et croissante qui pourrait, à son rythme actuel d'accroissement, atteindre un milliard de dollars d'ici 1981.

Saignée financière

Le boulet qu'a traîné le Canada a été le canal de Welland. Les péages modestes fixés en 1959 pour ce canal furent suspendus par le gouvernement en 1962. Des droits d'écluse de 800\$ par navire, indépendamment de son tonnage ou de sa cargaison, et de 400\$ pour un navire sur lest ont été mis progressivement en application entre 1967 et 1971, mais n'ont pas produit assez de revenus pour couvrir le quart des frais d'exploitation et d'entretien de cette section.

Jusqu'en 1973, la section entre Montréal et le lac Ontario a eu un surplus d'exploitation assez considérable pour couvrir ses propres frais d'exploitation et le déficit du canal de Welland, même si les revenus n'ont jamais permis de rembourser ni le capital ni les intérêts.

Depuis 1973, les frais d'exploitation et d'entretien ont dépassé les revenus, et le déficit a continué de s'accroître.



L'ajustement périodique des taux de péage visant à tenir compte de l'inflation, pratique commerciale normale, aurait pu éviter ou atténuer le problème. Deux révisions ont, de fait, eu lieu depuis 1959, en 1964 et en 1967, et dans les deux cas, les recommandations du Canada d'augmenter les péages n'ont pas obtenu l'accord des États-Unis. La position des États-Unis est compréhensible. Le capital et les frais d'exploitation et d'entretien qu'ils ont engagés dans la Voie maritime sont de beaucoup inférieurs à ce qu'ils représentent pour le Canada.

"Le Canada beaucoup plus que les États-Unis a intérêt à disposer d'une voie maritime donnant accès à l'Ouest via les Grands lacs", indique M. Paul Normandeau, président de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent.

Actuellement, la dette de l'Administration se chiffre par 625 millions de dollars versés en prêts pour la construction de la section entre Montréal et le lac Ontario et la rénovation du canal de Welland, terminée en 1972. En outre, l'Administration doit plus de 220 millions de dollars en intérêts ajournés.

Dans son rapport annuel de 1975, M. Normandeau précise: "Cette triste situation financière donne une fausse impression de la Voie maritime et cache sa valeur réelle pour le Canada, son succès d'exploitation et sa viabilité économique d'ensemble. Évaluée en termes de tonnage, l'importance économique de la Voie maritime est mise en lumière par la croissance appréciable de cette dernière au cours des dix-sept ans d'exploitation.

"La navigation dans la section entre

Montréal et le lac Ontario est passée d'une moyenne de quelque 12 millions de tonnes, pour les années précédant immédiatement 1959, à 57,6 millions de tonnes en 1973 qui reste une année record. Des augmentations comparables, atteignant 67,2 millions de tonnes en 1973, ont été enregistrées dans la section du canal de Welland".

La solution proposée par M. Normandeau est la suivante:

a) transformer la dette d'emprunt de 625 millions de dollars en actions détenues par le gouvernement fédéral;

b) transformer les 220 millions de dollars d'intérêts impayés en un prêt sans intérêt à être annulé;

c) verser par année à la trésorerie fédérale un pour cent des 625 millions de dollars investis par le gouvernement dans la Voie maritime.

d) hausser les péages afin de fournir à l'Administration de la Voie maritime assez de revenus pour couvrir les frais d'exploitation annuels et les immobilisations normales, et pour permettre le remboursement d'un pour cent au gouvernement;

e) établir des taux uniformes de péage pour le canal de Welland et la section entre Montréal et le lac Ontario.

"L'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, indique M. Normandeau, deviendrait ainsi la société rentable qu'elle devait être au début — capable de fixer des objectifs financiers réalistes, essentiels pour la gestion, car ils favorisent l'efficacité et le bon moral au sein de l'organisme."

Solution adéquate

M. Normandeau considère l'arrangement comme une solution adéquate, car il permet de dégager les usagers



La G.R.C. participera au 25^e anniversaire du couronnement de la reine



A l'occasion du 25^e anniversaire du couronnement de la reine, le Carrousel musical de la Gendarmerie royale du Canada fera une tournée en Grande-Bretagne du début de mai à la fin de juin. Ce sera la quatrième fois que le Carrousel se produira en Grande-Bretagne. (Les visites précédentes avaient eu lieu en 1957, en 1969 et en 1974.)

Outre les représentations du Carrousel, les gendarmes canadiens en tunique rouge participeront à un certain nombre de manifestations, y compris les célébrations du 25^e anniversaire à Londres et à Windsor. Ils feront partie également d'un défilé de cérémonie qui les mènera au Palais du lord-maire où ils seront reçus par le lord-maire lui-même, et ils visiteront le *Canadian Memorial Hospital* à Taplow, dans le Buckinghamshire.

On croit que le Carrousel musical, qui a été institué dans la Gendarmerie peu de temps après la création de cette dernière en 1873, a pris naissance dans les régiments de lanciers britanniques. Il comprend généralement une troupe complète de 32 hommes montés sur des chevaux noirs comme jais, et les figures compliquées, tirées des exercices de cavalerie, sont exécutées au trot et au canter, au son d'une musique d'accompagnement. La série de figures qui portent des noms tels que "Le Dôme", "Le Labyrinthe", "La Haie d'honneur", "La Roue de charrette" et "La Croix de Changai" se termine par une charge foudroyante au grand galop. Les membres de cette troupe — des agents réguliers qui font partie du Carrousel pendant deux ans — portent l'uniforme de parade bien connu. La lance de huit pieds, ornée d'une banderole rouge et blanche, que porte chaque cavalier, repose dans une espèce de godet fixé à l'étrier droit. Les chevaux, spécialement élevés et entraînés par la G.R.C., font de 15,3 à 17 paumes de hauteur et pèsent de 1 100 à 1 350 livres.

Accord de pêche Canada-États-Unis

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, et le ministre des Pêches et de l'Environnement, M. Roméo LeBlanc, ont annoncé qu'un Accord réciproque sur la pêche a été conclu le 24 février entre le Canada et les États-Unis, et que le communiqué conjoint (ci-dessous) a été émis à Ottawa et à Washington:

"Le Canada et les États-Unis ont signé aujourd'hui à Washington un Accord réciproque sur la pêche qui permettra aux pêcheurs de chacun des deux pays de poursuivre leurs activités au large des côtes de l'autre pendant l'année 1977, à la suite de l'ex-

tension à 200 milles de leur compétence respective en matière de pêche.

L'accord a été signé pour le Canada par Léonard Legault, directeur général des Pêches internationales et de la Mer, du ministère des Pêches et de l'Environnement, et pour les États-Unis par Rozanne Ridgeway, sous-secrétaire d'État adjoint pour les questions des océans et des pêches. L'accord entrera en vigueur au moment où les deux parties auront complété leurs procédures internes.

"L'Accord a été conclu à la suite des conversations qui ont eu lieu entre le président Carter et le premier ministre Trudeau. Les deux chefs se sont entendus sur la nécessité de conclure un

accord de pêche pour 1977 qui serait fondé sur l'esprit de coopération qui anima l'ensemble de leurs discussions. Ils ont aussi passé en revue les principes qui doivent assurer la protection réciproque des intérêts de chacun des deux pays dans la zone de pêche de l'autre pour l'année 1977.

"Les deux parties vont maintenant entamer la négociation d'arrangements à plus long terme. Ils reconnaissent que la signature de l'Accord constitue une étape importante dans l'évolution de leurs relations de pêche et une contribution positive aux liens qui les unissent en tant qu'États voisins."

Sondage sur les appartements vacants

D'après un sondage effectué par la Société centrale d'hypothèques et de logement, le pourcentage moyen des logements vacants dans les immeubles d'appartements de six unités et plus, construits par les entrepreneurs privés dans 22 agglomérations du Canada, est passé de 1,1% en avril à 1,3% en octobre et représente un total de 14 299 logements vacants construits depuis avril 1976.

Les désirs des étudiants

Un groupe de l'Institut de Recherche en Éducation de la Colombie-Britannique, à la requête du ministère de l'Éducation de cette province, va se pencher sur les aspirations des étudiants.

En effet, moins de 20 p. cent des élèves du secondaire désirent aller à l'université ou au collège, et pourtant, les programmes scolaires sont fortement orientés vers une préparation à l'entrée dans ces établissements post-secondaires.

Quels sont les désirs des autres 80 p. cent d'étudiants? Est-ce que les programmes scolaires les aident à atteindre les buts qu'ils se sont fixés? Y a-t-il une différence entre ce que les étudiants voudraient faire, et ce qu'ils s'attendent à faire? Est-ce que les conseillers en orientation scolaire ou les changements dans les programmes pourraient avoir une influence sur les projets ou même sur le nombre d'abandons des étudiants?

Cette étude fournira des renseignements utiles aux directeurs des petites écoles secondaires ainsi qu'à ceux qui planifient les programmes.

Les réalisations impressionnantes du satellite canadien Hermès

- Des médecins d'un centre médical universitaire participent pour la première fois à l'aide d'un satellite, à un accouchement dans un hôpital isolé du Nord du Canada;
- des étudiants des Universités Carleton d'Ottawa et Stanford de Californie assistent simultanément à des cours sur les deux campus par le truchement d'une liaison par satellite qui couvre une distance totale de 72 405 km;
- des radioastronomes canadiens et américains franchissent une étape technique importante en vue de déterminer la configuration de galaxies éloignées.

Ce ne sont là que quelques exemples de télécommunications expérimentales qui ont été effectuées l'an dernier au cours de milliers d'heures d'utilisation du satellite canadien *Hermès*, le plus puissant satellite de télécommunication au monde.

Ce satellite, conçu au Canada et construit à Ottawa, est le premier qui fonctionne dans une nouvelle bande de fréquences et dont la puissance est de 10 à 20 fois supérieure à celle des satellites classiques de télécommunication. Il a été lancé du centre spatial Kennedy, en Floride, par la NASA, le 17 janvier 1976. Sa grande puissance permet d'employer des stations terriennes de petite dimension et relativement peu coûteuses. Le 20 mai 1976, il a été nommé *Hermès*, mot qui signifie d'après la mythologie grecque "messager des dieux".

Objectifs atteints

Le satellite *Hermès*, qui a coûté 60 millions \$, a déjà réalisé les objectifs premiers établis par le ministère des Communications et la NASA, lorsqu'ils entreprirent ensemble de construire, de lancer et d'exploiter, à titre expérimental, le satellite de télécommunication le plus perfectionné qui ait jamais été mis sur orbite.

Trente-trois groupes d'expérimentateurs et d'utilisateurs, dont 20 au Canada et 13 aux É.-U., emploient le satellite alternativement tous les deux jours, afin de mener des expériences pratiques en télémédecine, en téléenseignement, en administration et exploitation gouvernementales dans les régions éloignées, en technologie de la radiodiffusion et en radioastronomie.

Ils s'en servent aussi pour les activités intercommunautaires, les communications d'urgence, l'exploitation de réseaux bibliothécaires et de réseaux publics de radiodiffusion.

Hermès vient à peine de franchir le cap de la première de ses deux années de vie utile que déjà 18 des 26 expériences canadiennes ont atteint leurs objectifs premiers.

Prochains objectifs

Les résultats du programme expérimental de télécommunication au moyen du satellite *Hermès* permettront au gouvernement et aux autres responsables de la planification d'évaluer les facteurs sociaux, économiques, technologiques et autres qui doivent être pris en considération lors de la planification de services qu'offriront les satellites à partir de la prochaine décennie.

Dans le cadre de ces expériences, le ministère des Communications a versé une somme de 124 000\$ à l'Université Memorial de Terre-Neuve pour l'assister dans un projet de télémédecine. Pendant 12 semaines, à partir du 1er avril, l'Université procédera à l'évaluation des liaisons par satellite entre son campus à Saint-Jean (T.-N.), les hôpitaux de Saint-Anthony et Stephenville (T.-N.), et les hôpitaux de Goose Bay et Labrador City, au Labrador. La faculté de médecine de l'Université Memorial et le centre de la télévision éducative utiliseront *Hermès* de quatre à six heures par jour, tous les deux jours, afin de télédiffuser des émissions sur l'anesthésie, la cardiologie, la thérapeutique, les troubles de communication et de croissance chez les enfants, de même que sur la formation infirmière. Les liaisons serviront aussi à la formation en hygiène publique et à la tenue d'ateliers pour les travailleurs sociaux concernant les sévices exercés sur les enfants.

Les autres projets *Hermès*, en cours à l'heure actuelle ou sur le point de débiter, comprennent le programme d'échange entre les Universités Carleton et Stanford, l'évaluation, par l'*Alberta Native Communications Society* des émissions bidirectionnelles qu'elle transmettra à l'aide du satellite entre des communautés amérindiennes éloignées, et le programme expérimental de formation du person-

nel mené par la Commission de la fonction publique fédérale.

Jusqu'à maintenant le satellite *Hermès* a démontré la performance d'un nouveau système de stabilisation sur trois axes conçu pour les engins spatiaux munis d'appendices souples, et son tube émetteur de 200 watts, conçu par la NASA, a satisfait toutes les exigences de rendement sur orbite.

Programme des bourses d'études de la SCHL

Le ministre d'État responsable des Affaires urbaines, M. André Ouellet a annoncé le programme des bourses d'études universitaires accordées par le gouvernement fédéral dans le domaine de l'habitation, pour l'année d'études 1977-1978.

Ce programme, administré par la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL), a pour but d'aider les étudiants à parfaire leurs études dans des disciplines relatives aux aspects sociaux, physiques, économiques et administratifs de l'habitation.

M. Ouellet a révélé que la somme de 1 185 470 \$ sera affectée à l'octroi de 125 bourses au cours de l'année. Ces montants comprennent aussi les renouvellements de bourses déjà accordées par la Société.

Ces bourses seront attribuées pour la poursuite d'études dans des universités canadiennes, mais certaines seront réservées à des Canadiens qui étudieront dans des universités étrangères. Cette année, des montants additionnels seront accordés aux personnes, actuellement sur le marché du travail, qui feront une demande directement à la SCHL. Ces candidats seront admissibles au programme de bourses s'ils ont manifesté l'intention de poursuivre des études se rapportant à l'habitation ou autres sujets connexes, en vue de faire carrière dans ce domaine.

Le montant de chaque bourse comprend les frais de scolarité du boursier, les dépenses de déplacement de sa résidence à l'endroit où il doit étudier, une allocation pour chaque enfant à sa charge, ainsi qu'une indemnité personnelle selon sa situation financière.

Pour obtenir des formules de demande ou plus de renseignements, veuillez vous adresser à:
L'agent administratif (Bourses d'études)
Société centrale d'hypothèques et de logement
Ottawa (Ont.) KIA 0P7



Les représentants officiels de tourisme du gouvernement canadien ont remis une sculpture d'une oie canadienne, en acier inoxydable, à Mme Bernice Rosmarin, qui a présidé la 6^e Conférence annuelle et régionale de l'Est organisée par l'American Society of Travel Agents (ASTA) dans le cadre de son congrès tenu récemment à Nassau. A gauche, on aperçoit M. Frank Galipeau, gestionnaire du bureau de l'Office de tourisme du Canada à New York. A droite, M. Douglas Palmer, gestionnaire général de l'OTC pour l'est des E.-U. Quelque 600 délégués ont assisté au congrès. MM. Galipeau et Palmer sont tous deux originaires d'Ottawa. Mme Rosmarin est un agent de voyage d'Edison, New Jersey.

En faveur des réfugiés d'Amérique latine

Afin de discuter le sort des réfugiés en Amérique latine, le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Bud Cullen, a rencontré récemment la délégation d'un Comité de représentants de plusieurs Églises préoccupées par la question des droits de l'homme.

Le ministre a assuré le groupe de son grand souci pour les problèmes des réfugiés d'Amérique latine. "La solution à ces problèmes ne peut venir que d'un effort international, a dit le ministre, et le Canada continue de prendre une part très active en ce sens, en étroite coopération avec le haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés."

M. Cullen s'est dit d'accord avec les membres de la délégation pour que l'on continue de faire tous les efforts nécessaires afin que l'étude des cas soumis au Canada soit rapidement complétée. Il a rappelé que les réfugiés choisis par le Canada en Amérique latine ne sont pas, contrairement aux autres immigrants, obligés de satisfaire aux critères usuels de sélection. Il a encore assuré le groupe que tous les cas,

soumis par le haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés aux bureaux canadiens en Amérique latine, sont soigneusement étudiés en se basant sur la définition du statut de réfugié incluse dans la Convention des Nations Unies sur les réfugiés.

Le ministre a rappelé au groupe l'importance de prendre les précautions nécessaires pour s'assurer que des terroristes ou des criminels n'entrent pas au pays. (Depuis le début du programme spécial dont ont bénéficié les réfugiés de l'Amérique latine, seulement quelque 10 pour 100 des demandes ont été refusées pour des raisons de sécurité.)

Cependant, le ministre a signalé qu'il reçoit de fréquents rapports sur la situation en Amérique du Sud et qu'il surveille les événements de près; il a assuré ses interlocuteurs que "si la situation se détériorait sérieusement pour les réfugiés de l'Amérique latine, le Canada, en collaboration avec le haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, envisagerait alors l'adoption de mesures additionnelles."

Rappelons que le Canada a accepté, pour établissement permanent, plus de réfugiés sud-américains que tout autre

pays. Au 31 décembre 1976, l'admission de 5 360 personnes avait ainsi été autorisée. Ces chiffres incluent 91 prisonniers politiques et quelque 200 membres de leurs familles, acceptés à la faveur d'un programme spécial mis sur pied au bénéfice des prisonniers politiques du Chili. Ce programme spécial se poursuit. Le gouvernement a déjà consacré quelque 2 400 000\$ pour aider les réfugiés de l'Amérique du Sud à s'établir au Canada.

Entente fédérale-provinciale pour la recherche d'uranium

Le gouvernement fédéral et quatre provinces ont signé des ententes qui les engagent à partager les coûts de la recherche d'uranium. On évalue le coût de ces recherches, qui relèvent du programme fédéral-provincial, à 3 584 000\$, montant dont la moitié proviendra du ministère fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Ces ententes visent des levés qui auront lieu au Nouveau-Brunswick, en Ontario, en Saskatchewan, en Colombie-Britannique.

Des travaux de recherche d'uranium effectués l'été dernier en vertu de ce programme ont amené la découverte de plusieurs régions où les quantités d'uranium sont supérieures à la moyenne relevée au Manitoba. L'exploration a, du coup, pris de l'expansion. D'autres travaux sont en cours dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon; on les évalue à 2,47 millions \$.

Voici la liste des ententes conclues: *Nouveau-Brunswick* (180 000\$). Cette entente prévoit la réalisation de levés destinés à cartographier la répartition de l'uranium sur une surface de 16 000 milles carrés dans cette province.

Ontario (1 740 000 \$). Cette entente prévoit des levés géophysiques aériens et géochimiques au sol sur 140 000 milles carrés des régions est et nord-est de cette province au cours des cinq prochaines années.

Saskatchewan (1 064 000 \$). Cette entente prévoit des levés géophysiques et géochimiques aériens, au sol et souterrains sur plus de 100 000 milles carrés dans cette province. Il s'agit d'un programme quinquennal.

Colombie-Britannique (600 000 \$). Cette entente quinquennale prévoit des levés géochimiques au sol destinés à déceler la répartition de l'uranium dans les sédiments fluviaux sur plus de 50 000 milles carrés de surface.

L'Association Québec-France c'est quoi?

L'Association Québec-France "se propose de servir la solidarité particulière, née d'une origine et d'une langue communes qui unit le Québec et la France. L'affirmation et le développement de la personnalité québécoise constituent aujourd'hui les facteurs essentiels du renouveau français en Amérique du Nord. Ce renouveau concerne la France ainsi que tous ceux qui appartiennent au monde francophone."

Pour ce faire, l'Association recherche et met en oeuvre les moyens propres à promouvoir l'intérêt des Français pour le Québec; apporte une contribution à l'action des organismes franco-québécois publics et privés, appuie, et le cas échéant, coordonne, sur le plan québécois, les initiatives des groupements s'intéressant aux relations franco-québécoises; encourage, facilite et entreprend elle-même la diffusion des réalités du Québec, en France, et des réalités françaises au Québec.

En fait, c'est une association de communication, et ses membres sont des Québécois qui "veulent bien entrer en relation avec" des Français, pour leur dire qu'on est Québécois, jeune, vieux, cultivateur, électricien; qu'on est un "Bégin" et qu'on vient de Honfleur, en Normandie; qu'on souhaiterait qu'ils connaissent Vigneault; qu'on a un appartement à échanger au mois d'août contre un pied-à-terre à Grenoble; qu'on a envie de jaser, de s'écrire, de devenir des amis...

L'Association Québec-France publie aussi un bulletin qui paraît tous les trois mois, possède un fichier central de correspondants des deux côtés de l'océan; elle a créé divers comités d'action (comités culturel, économique, technique et d'accueil etc.). Elle ne fera pas que des grands discours sur l'amitié unissant les deux pays; elle agira, pour donner toutes les chances à cette amitié de s'établir, aux préjugés et complexes de s'évanouir. C'est une association pour le "bénévole d'aujourd'hui". Celui qui veut bien agir parce que cela le sert et lui plaît.

Pour obtenir plus de renseignements, on est prié d'écrire à: Québec-France, Maison Fornel, 11, Place Royale Québec, G1K 4G2.

Drôles de croustilles

À la station de recherches agricoles de Marden (Manitoba) on pourrait se croire dans un restaurant chic lorsqu'on y voit un chef vérifier la température de l'huile chaude, abaisser le panier dans la friteuse et s'efforcer d'atteindre la perfection en préparant une savante concoction culinaire.

Pourtant, ce qu'il fait frire n'est rien de plus que des disques de papier filtre imbibés de jus de pomme de terre.

"Les gens sont surpris quand ils apprennent que nous faisons frire des bouts de papier", nous dit M. Andy Russell, directeur du programme d'amélioration de la pomme de terre. "Il n'en reste pas moins que nous épargnons ainsi beaucoup de temps et d'argent. L'an dernier, j'ajoute-t-il, nous avons frit plus de 30 000 disques."

Il s'agit d'un moyen rapide pour déterminer s'il est possible de se servir des nouvelles variétés de pommes de terre pour les transformer en croustilles (chips). Plusieurs des nouvelles variétés étudiées chaque année semblent avoir la texture, le calibre et la forme voulus, mais leur qualité culinaire demeure le facteur déterminant: il faut que les lamelles de pommes de terre prennent une couleur or vif à la cuisson.

Auparavant, pour évaluer cette qualité, il fallait trancher un tubercule échantillon et le faire frire. Maintenant, il suffit de trancher une pomme de terre en deux, d'insérer un papier filtre entre les deux moitiés et de la presser jusqu'à ce qu'il s'imprègne du jus du légume. On le met ensuite à frire et la couleur qu'il prend est semblable à celle d'une croustille. On peut ainsi faire les comparaisons qualitatives qui s'imposent.

C'est un procédé à la fois beaucoup plus rapide et plus économique que l'ancienne méthode, et pour les besoins du Programme d'amélioration, il est tout aussi précis. Un autre avantage est qu'on peut inscrire le nom des variétés sur les disques.

Un service téléphonique pour chaque localité du Nord canadien

Le ministre des Communications, Mme Jeanne Sauvé, a annoncé que toutes les localités des Territoires du Nord-Ouest auront accès, d'ici cinq

ans, aux services essentiels de téléphone local et interurbain.

Dans le cadre d'un Programme d'aide aux télécommunications dans le Nord (PATN), le gouvernement fédéral contribuera 9 millions \$ au cours des cinq prochaines années à l'égard des frais d'investissement des installations de télécommunication entre les localités. Ces installations sont nécessaires pour étendre un service téléphonique fiable, à longue distance, à toutes les localités des T.N.-O. Les compagnies Bell Canada et Canadien National contribueront durant la même période de temps, un montant égal en frais d'investissement et d'exploitation relatifs à l'équipement du service local et à l'exploitation des circuits de téléphone entre les localités.

Le PATN ne s'étendra pas au Yukon puisque toutes les localités de ce territoire disposent déjà des installations essentielles de téléphone.

Les liaisons téléphoniques à longue distance subventionnées en vertu du PATN seront fournies au moyen de stations terriennes de télécommunication par satellite ou de circuits au sol, selon le mode le plus économique.

Mme Sauvé a ajouté qu'en raison des restrictions budgétaires actuelles du gouvernement fédéral, le programme devait se limiter pour l'instant à fournir à ces localités le service téléphonique. Toutefois, les stations terriennes de télécommunication par satellite seront conçues de façon à fournir éventuellement le service de radio-diffusion et de télévision de la Société Radio-Canada. Ce service sera ajouté quand on disposera des fonds nécessaires.

Le ministre a ajouté que le nouveau programme toucherait environ 28 des localités les plus éloignées du pays, et placerait ainsi le Canada à la tête de toutes les nations de l'Arctique pour l'expansion du service téléphonique public.

Les contrôleurs de la circulation aérienne de la base des Forces canadiennes de Bagotville (Québec) sont les premiers à bénéficier du programme militaire de remplacement des aides au contrôle d'aérodrome (PRACA), alors qu'un nouveau radar a été inauguré sur cette base vers la mi-février. L'ensemble du programme de remplacement de quatre ans, est évalué à 50 millions \$ environ.

La chronique des arts

Pianistes en tournée sud-américaine



Victor Bouchard et Renée Morisset

Les pianistes duettistes québécois, Victor Bouchard et Renée Morisset entreprendront une tournée en mai. Leur itinéraire comprend le Mexique, le Venezuela, et Cuba.

Victor Bouchard et Renée Morisset ont déjà une longue carrière derrière eux. Maintenant connus en Amérique et en Europe, les deux artistes comptent parmi les rares Québécois jouissant d'une réputation internationale.

Après des débuts marquants à Paris, Victor Bouchard et Renée Morisset ont donné quelque 200 concerts en plusieurs pays d'Europe. En janvier

65, ils ont joué au Carnegie Hall de New York. Ils ont joué aussi avec l'Orchestre philharmonique de Paris et les principaux orchestres canadiens.

Des oeuvres pour deux pianos ont été écrites à leur intention. Le compositeur Roger Matton leur a dédié un concerto pour deux pianos, qui fut gravé sous la direction de Walter Suskind. Les duettistes ont enregistré également pour le Club national du disque de Paris, RCA Victor, Capitol et, tout récemment, Sélect.

(Extrait de la revue *Musique*, décembre 1976)

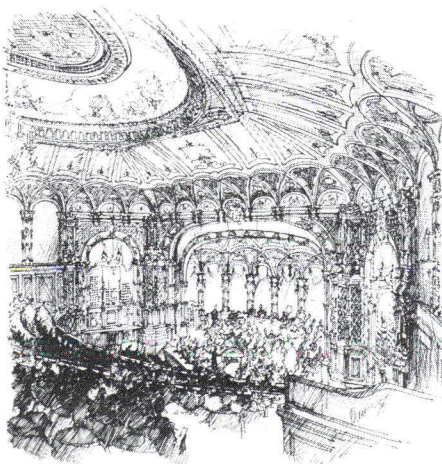
~ ~ ~

Inauguration de la plus grande salle de concert du Canada à Vancouver

Le 2 avril prochain, l'Orchestre symphonique de Vancouver, dirigé par M. Kazuyoshi Akiyama, inaugurera son nouvel établissement, un théâtre Orpheum rénové. Maureen Forrester, l'un des plus grands talents de l'opéra canadien, sera l'artiste en vedette.

Les travaux de rénovation de l'Orpheum (qui est situé au coeur même de Vancouver) ont commencé en novembre 1975. Ses 2 788 places en feront la plus grande salle de concert du Canada. C'est d'ailleurs l'une des rares salles de spectacle du pays à ne servir qu'aux représentations musicales. Considéré comme l'un des plus magnifiques établissements en son genre, lors de sa première inauguration en 1927, le maillon local de la grande chaîne Orpheum de Chicago a été construit au coût de 500 000\$. L'Orpheum de Vancouver était alors la plus grande salle de spectacle du Canada.

On a pris soin de préserver l'élégance du décor original. C'est ainsi qu'on a effectué la remise à neuf de



100 chandeliers de cristal. Tous les travaux de peinture, de plâtrerie et de décoration se sont faits dans le plus grand respect du cadre premier. Enrichie d'un diffuseur sonore spécial, la scène a été élargie de façon à pouvoir recevoir orchestre symphonique et chorale au grand complet. On installera, de surcroît, au-dessus de l'orchestre, une série d'écrans acoustiques "suspendus".

Il en a coûté 3,9 millions \$ à la ville de Vancouver pour acheter le théâtre Orpheum à la *Famous Players Theatres Limited*, et le coût des rénovations devrait atteindre les 3,2 millions \$. Sur les 7,1 millions requis, 4 636 037 \$ proviennent de la ville de Vancouver, de divers dons privés et des recettes de deux loteries. Le secrétariat d'État fédéral a fourni deux millions \$, tandis que le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique et la *Vancouver Foundation* ont respectivement versé 333 333 \$ et 100 000 \$.

~ ~ ~

Festival international de la bande dessinée

Le Festival international de la bande dessinée qui a attiré l'an dernier, à Montréal, plus de 20 000 personnes se tiendra, pour la troisième année consécutive, du 1^{er} au 6 avril. Présenté sous les auspices du Service d'animation culturelle de l'Université de Montréal, ce festival réunira de nombreux artistes dont quelques-uns sont connus internationalement: Peyo (père des Schtroumpfs), Tardi (créateur d'Adèle Blancsec), Jean-Pierre Dionnet (rédacteur en chef de la revue *Métal Hurlant* et scénariste de *Sol*, *Bilal* et *Tardi*), René Pétillon (dessinateur à l'*Écho de Savanes* et père de Jack Palmer), enfin, Trina Robbins (dessinatrice californienne qui se remarque par son style "underground").

La bande dessinée québécoise sera largement représentée avec un total de 500 planches originales des artistes Dupras, Beaupré, Godbout, Tanguay, Tibo, Bernèche et Bastien, pour ne citer que les plus connus.

Parmi les activités du festival prendront place: une rétrospective de Pierre Dupras (professeur de l'histoire de l'art à l'Université de Montréal) ayant pour titre "Dix ans de dessin politique"; des ateliers techniques, des lancements et des séminaires entre artistes étrangers et québécois, etc.

Situation financière... (suite de la p. 2)

de la Voie maritime du lourd poids que constitue la dette.

“Au lieu de doubler les péages il aurait fallu les quintupler afin de faire face à nos obligations”, précise M. Normandeau.

Les marchandises en vrac, charbon, grains et minerai de fer, font l'objet de 85 pour cent de la navigation de la Voie maritime. La cargaison générale représente un pourcentage relativement faible et n'augmente qu'à un rythme modéré.

Le nouvel arrangement financier et la hausse des péages doivent entrer en vigueur en 1978. La hausse des péages, même si ceux-ci devaient être doubles, est relativement minime de l'avis de M. Normandeau. On prévoit un revenu d'environ 55 millions de dollars par année au lieu des 25 millions actuels. “Cela est peu, fait remarquer le président de la Voie maritime, si on compare avec la valeur des marchandises transportées en 1976, valeur dépassant 8 milliards de dollars.

“Les péages représentent une si faible fraction de la valeur des marchandises transportées et de leurs frais de transport que la hausse proposée devrait n'avoir aucune incidence sur les futurs mouvements de la navigation.

Pour bien situer la position de la Voie maritime, M. Normandeau a expliqué que les armateurs avaient l'habitude de demander 8 cents pour transporter un boisseau de blé de Thunder Bay à Montréal à l'ouverture de la Voie maritime. Ils demandent maintenant 16 cents. L'Administration de la Voie maritime, elle, demande 1½ cent le boisseau comme péage et veut demander 3 cents. Le cultivateur de blé a vu le prix de son grain passer de 1,50\$ le boisseau à plus de 3,00\$.

La Voie maritime demande 4½ cents par tonne de charbon passant par le canal de Welland, alors que le prix du charbon est passé de 12\$ à 52\$ la tonne.

Subvention inéquitable

Selon M. Normandeau, “personne ne regrette l'énorme investissement que représente le réseau de la Voie maritime. Il a été très avantageux pour le Canada et les États-Unis. Mais le contribuable canadien ne devrait pas subventionner son voisin américain”.

M. Normandeau a précisé que la

hausse des péages ne devrait avoir aucune influence appréciable sur les diverses régions du Canada. Il a indiqué que les provinces atlantiques demandent depuis des années la hausse des péages afin de permettre à leurs ports d'être plus compétitifs.

Il ne voit aucune raison pour laquelle le Québec s'y objecterait, car Montréal et d'autres ports du Saint-Laurent ont profité de l'augmentation du trafic suscité par la Voie maritime.

En Ontario, ce sont, selon M. Normandeau, les aciéries et l'Hydro-Ontario qui en profitent le plus. Les marchandises manufacturées en Ontario sont transportées pour la plupart par camion et par train, de sorte que la Voie maritime ne joue pas un grand rôle dans le transport des cargaisons générales.

Dans l'Ouest, M. Normandeau s'attend à ce que le Manitoba et la Saskatchewan s'opposent à la hausse des péages de crainte que cette dernière n'influe négativement sur les frais de transport des grains. Selon M. Normandeau, les péages ne sont qu'un facteur de peu d'importance dans l'établissement des frais de transport des grains.

L'Alberta et la Colombie-Britannique, qui dépendent de manière naturelle des ports de la côte ouest, ne seront pas touchées. Comme dans le cas des ports de la côte est, la hausse des péages peut améliorer la position concurrentielle des ports de la côte ouest.

“A vrai dire, si les péages avaient suivi les tendances de l'inflation dès le début, indique M. Normandeau, nous ne serions pas forcés maintenant de prendre des mesures aussi énergiques pour nous sortir de mauvais pas”.
(*Courtoisie de Transport-Canada.*)

Nouvelles brèves

■ Pour la plupart des Canadiens, ce sont les Maritimes qui produisent le gros des pommes de terre du pays. Pourtant, les Prairies affectent plus de 60 000 acres annuellement à cette culture, soit: 5 000 acres en Saskatchewan, 25 000 en Alberta et plus de 30 000 au Manitoba.

■ Une nouvelle carte marine du lac Ontario, la première d'une série de cartes des régions frontalières, produites en collaboration avec les États-Unis, peut maintenant être obtenue de Service hydrographique du Canada.

■ Le ministre des Postes M. Jean-Jacques Blais, s'est rendu pour la

première fois en visite officielle au siège de l'Organisation des Nations Unies à New York. Il y a rencontré M. Kurt Waldheim, Secrétaire général des Nations Unies; il a présenté au nom du Canada la série complète des timbres olympiques en métal précieux. Cette présentation a eu lieu pour souligner le 25^e anniversaire d'existence de l'administration postale de l'ONU.

■ La journaliste Evelyn Dumas a mérité le prix de journalisme Olivier-Asselin de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal pour l'année 1976. M^{me} Dumas compte 20 ans de journalisme. De 1971 à 1973, elle fut correspondante du *Montreal Star* en France; et de 1974 à 1976, elle écrivait dans *Le Jour*.

■ Le ministre responsable du multiculturalisme vient d'annoncer que le gouvernement fédéral accroîtra l'aide qu'il donne à l'enseignement des langues non officielles. A partir d'avril, Ottawa acceptera les demandes de projets visant à améliorer la compétence des professeurs enseignant des langues autres que le français ou l'anglais dans les écoles “supplémentaires”. Ce projet, qui devrait être en pleine activité en septembre, est maintenant en préparation.

■ Le premier ministre de l'Alberta, M. Lougheed, prévoit que l'économie de sa province sera “presque” aussi active en 1977 qu'elle le fut en 1976.

■ L'Office national de l'énergie a annoncé qu'il a autorisé l'exportation de quantités supplémentaires de gaz naturel aux États-Unis. La *Canadian-Montana Pipe Line Co.* de Calgary exporte 3 milliards de pi³ de gaz naturel, au rythme de 50 millions de pi³ par jour, pendant une période de 60 jours cela depuis le 11 février, ce qui porte à 23,7 milliards de pi³ la quantité totale de gaz naturel supplémentaire exporté du Canada, vu la situation d'urgence qui sévit aux États-Unis.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.